

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 53

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Juillet à Octobre 2014

Bulletin des Agrégés et Certifiés de

l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

06 84 57 20 75 & 01 53 94 07 53

FR41@wanadoo.fr

gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

SOMMAIRE du seul BAC authentique

Sommaire

- P.1 Edito
- P.2 La démocratie représentative en mauvaise posture
- P.3 Il y a CAC et CAC
- P.4 Pourquoi n'y a-t-il pas de listes ATT-SNCA e.i.L. Convergence ?
- P.5 Le vent du renouveau

BAC n° 53

Juillet à Octobre 2014

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Spécial élections professionnelles

Edito

Pôle de Rassemblement Syndical

Le SNCA e.i.L. Convergence fut, il y a trois ans (2011), un pôle de rassemblement syndical qui permit à des listes établies sur le terrain par le SNEPAG e.i.L. et Action & Démocratie-NICE, interdits de vote par les basses manœuvres d'un syndicat passé à FO, d'aller aux élections avec quelque succès pour tous. C'est pourquoi, il a décidé, pour cette nouvelle échéance électorale (27 novembre - 4 décembre 2014) de faire référence sur les listes qu'il présente seul mais qui incluent des candidats appartenant à des organisations amies, à ce Pôle de Rassemblement Syndical qu'il est à deux titres :

- parce qu'il ne refuse pas son aide aux camarades qui ont besoin de lui pour présenter des listes qui défendent les intérêts des personnels en conformité avec la *Charte d'Amiens*,
- parce que ses statuts prévoient l'existence en son sein de commissions ouvrières accueillant des camarades qui ne sont ni certifiés ni agrégés, mais qui partagent les mêmes aspirations à faire vivre l'Ecole selon les principes et les valeurs de la République ainsi que la volonté démocratique de ne pas laisser à l'abandon le programme du Conseil National de la Résistance.

La référence au Pôle de Rassemblement Syndical est également mentionnée lorsque le SNCA e.i.L. Convergence présente des listes communes avec Action & Démocratie (ADJENES, personnels précaires).

Le SNCA e.i.L. Convergence pense plus que jamais que le paritarisme est à reconstruire ; quand le CTM sortant fonctionne, à la suite de recours en justice sans doute légitimes, avec 14 élus face aux 15 membres nommés par le Ministère, la situation est à la fois burlesque (14 = 15 !) et lamentable : au sein d'une institution républicaine, on se permet de ridiculiser la démocratie.

Ce nonobstant, les élections professionnelles sont l'occasion de faire connaître, au-delà du site et des publications du SNCA e.i.L. Convergence, quel syndicalisme il défend et qui n'a rien à voir avec celui qui, au-delà de ses postures corporatistes et sociétales, s'accoquine avec les pouvoirs publics pour faire chavirer l'Ecole de la République au lieu de mener à bon port les jeunes auxquels la République elle-même a garanti l'égalité des droits à l'instruction, à l'éducation et à la formation.

La secrétaire générale, Françoise Roche

La démocratie représentative en mauvaise posture ou l'hypertrophie et la mort

En présentant des listes (CTM et CAPN ADJENES, sans compter des listes dans les académies de LILLE et VERSAILLES), avec ou sans **Action & Démocratie**, le SNCA e.i.L. Convergence entend avoir un porte-voix pour faire entendre ses analyses de l'état actuel du syndicalisme, le constat qu'il en tire et les perspectives qu'il propose.

Toutes les électrices et tous les électeurs qui reçoivent des masses de propagande électorale dans leurs boîtes électroniques sont exaspérés par ce flot d'informations. Il y a plus de 3000 listes qui sont proposées, tant au niveau national qu'au niveau académique, soit à l'ensemble des électeurs (un million ...) soit aux seuls agents de l'Education Nationale exerçant un métier bien identifié. Naguère, le vote papier entassait dans les casiers des collègues des tas de grosses enveloppes que, sans les ouvrir, la plupart d'entre nous s'empressait de mettre à la poubelle. Aujourd'hui, nous découvrons dans nos boîtes électroniques des textes qui nous sautent aux yeux et dont nous parcourons quelques lignes avant de nous en débarrasser d'un simple clic... Mais quand, jour après jour, nous cliquons pour ne plus voir la prose de telle ou telle organisation syndicale et que le lendemain ça recommence, la moutarde nous monte au nez et nous demandons à l'organisation syndicale dont l'adresse e mail nous est accessible de nous « désabonner » : outre que la prose syndicale incriminée, y compris celle du SNCA e.i.L. Convergence, ne parvient aux électeurs que par le transit ministériel, **la liste de diffusion dont certains souhaitent être exemptés n'est rien de moins que la liste des électeurs !**

Il fut un temps, il y a environ trois quarts de siècle, où certains Français (76000) étaient rayés des listes de citoyens ou des listes des élèves (11000) scolarisés dans les écoles françaises pour être envoyés vers les camps de la mort ...

Il n'est pas certain, bien évidemment, que les collègues qui demandent cet étrange « désabonnement » fassent d'eux-mêmes ce rapprochement historique ... Mais le fait est là.

Lors des derniers scrutins politiques, l'abstention a battu des records. Cela empêche-t-il les députés et les conseils municipaux mal élus d'exercer le pouvoir ? Les partis politiques se réclament du taux des suffrages exprimés qu'ils ont obtenu, un point c'est tout ; même si ce taux est exprimé par moins de 50 % du corps électoral.

Eh bien, dans la représentativité syndicale, on s'achemine vers une situation analogue ! Les organisations qui pratiquent le syndicalisme administratif n'ont rien à redouter d'une forte abstention que favorisent 1/ la difficulté d'entrer dans la procédure préalable au vote (quand vous téléchargez sur votre PC les 17 professions de foi accompagnant les 17 listes de candidatures au CTM, par exemple, pour vous faire une idée, cela prend du temps), 2/ la pléthore, même si elle est tout-à-fait légale, de l'information syndicale envoyée par le seul ministère ou les seuls rectorats.

L'excès de démocratie tuerait-il la démocratie ?

La campagne électorale coïncide plus ou moins avec l'époque du brame dans les forêts de nos régions boréales. Il arrive que deux cerfs voulant s'emparer du contrôle de la harde de biches reproductrices se battent et entremêlent à ce point leurs bois démesurés qu'ils ne réussissent pas à se sortir de leur enchevêtrement : ils ne peuvent plus se nourrir et meurent de faim après une longue, terrible et commune agonie.

Il ne faut pas laisser la démocratie syndicale, comme cela se produit pour la démocratie politique, mourir lentement mais sûrement.

Dès ces élections, il y a des signes annonciateurs d'une autre forme possible du syndicalisme revendicatif, combatif et émancipateur comme le demande la *Charte d'Amiens*. Il ne faut pas se laisser embourber dans le débordement de l'information ; il faut au contraire

le dominer et échapper ainsi à la colère impuissante à l'empêcher, mais si fructueuse quand elle cible les vrais ennemis du progrès social.

Attention ! Eux aussi sont nombreux !

Il y a CAC et CAC

Il y a le CAC 40 dont on nous rebat quotidiennement les oreilles sur tous les sites d'information audio-visuels, c'est-à-dire la Cotisation Assistée en Continue d'actions de grosses boîtes cotées à la bourse de Paris – cela nous intéresse énormément puisque nous détenons tous, vraisemblablement, un énorme tas de ces fameuses actions !

Et il y a l'autre CAC, le **Collectif pour un Audit Citoyen de la dette**, qui a commencé son travail à la fin de 2011.

Il se trouve que la **Convergence des Collectifs pour la Défense et le Développement des Services Publics** (CCDDSP) à laquelle adhère le SNCA e.i.L. Convergence est partie prenante de cet audit qui a publié au printemps dernier les premiers résultats de son enquête. Prudents, les praticiens de cet audit distinguent la dette « légitime » de l'Etat, contractée dans l'intérêt général et celle « illégitime » qu'il faut tout de même rembourser, selon les dires des politiques et des experts inféodés aux créanciers de cette part (près de 60 % du total qui se monte à environ 2000 milliards d'euros) qui sont pourtant très minoritaires.

La dette publique, légitime ou non, revient à l'Etat proprement dit pour presque 80 %, le reste, autour de 20 % par conséquent, à la sécurité sociale et aux collectivités territoriales.

Le processus de la boule de neige de la dette a commencé dans les années 1980 (l'ère MITTERRAND, avec ou sans cohabitation), puis s'est amplifié dans la période des mandats de CHIRAC, y compris sous le gouvernement JOSPIN, et a continué de plus belle avec SARKOZY. Il s'est déroulé aussi bien quand il y avait de la croissance que quand il n'y en avait plus ; ce qui signifie que la réalité économique est moins déterminante dans ce processus que les choix politiques, de « gôdôche » et de « drrouaite ».

L'idéologie libérale qui domine les trente dernières années, prétend que l'Etat coûte cher et qu'il faut dégraisser cet autre mammouth afin de laisser le plus d'argent possible aux mains des investisseurs. Que l'Etat soit un investisseur potentiel n'effleure pas les méninges libérales.

Le mammouth s'est donc auto-dégraissé : au début des années 1980, il dépensait l'équivalent de 22,7 % du PIB ; aujourd'hui, il en dépense 20,7 %. Soit deux points de moins.

Sachant que le PIB, ou Produit Intérieur Brut, est la valeur ajoutée de toutes les richesses produites en un an dans le pays et que cela se chiffre aujourd'hui autour de 2000 milliards d'euros, un point de PIB vaut 1% de ce dernier, soit 20 milliards d'euros.

Dans le même temps, les dirigeants politiques de tous bords, obnubilés sans doute par le dogme libéral (celui du « *laissez faire, laissez passer* » de François GUIZOT, ministre de LOUIS-PHILIPPE qui régna de 1830 à 1848, l'avenir, quoi !) que ce n'est pas à l'Etat de faire des investissements (pas besoins d'équipements collectifs ou d'investissements d'avenir comme l'Ecole et la recherche), mais aux investisseurs privés, ont fait de somptueux cadeaux fiscaux aux familles les plus aisées et aux grosses entreprises, toutes gens intéressées par l'autre CAC ... Résultat : dans la même période où le mammouth-Etat faisait sa cure d'amaigrissement, l'Etat-mammouth a vu ses recettes baisser : de 22 % du PIB, elles sont arrivées aujourd'hui à 17 %, soit une perte de 5 points de PIB.

Dès la fin du CP, on sait faire le calcul : 5 points de PIB – 2 points de PIB = 3 points de PIB = 60 milliard d'euros en moins dans les caisses de l'Etat !

le dominer et échapper ainsi à la colère impuissante à l'empêcher, mais si fructueuse quand elle cible les vrais ennemis du progrès social.

Attention ! Eux aussi sont nombreux !

Il y a CAC et CAC

Il y a le CAC 40 dont on nous rebat quotidiennement les oreilles sur tous les sites d'information audio-visuels, c'est-à-dire la Cotisation Assistée en Continue d'actions de grosses boîtes cotées à la bourse de Paris – cela nous intéresse énormément puisque nous détenons tous, vraisemblablement, un énorme tas de ces fameuses actions !

Et il y a l'autre CAC, le **Collectif pour un Audit Citoyen de la dette**, qui a commencé son travail à la fin de 2011.

Il se trouve que la **Convergence des Collectifs pour la Défense et le Développement des Services Publics** (CCDDSP) à laquelle adhère le SNCA e.i.L. Convergence est partie prenante de cet audit qui a publié au printemps dernier les premiers résultats de son enquête. Prudents, les praticiens de cet audit distinguent la dette « légitime » de l'Etat, contractée dans l'intérêt général et celle « illégitime » qu'il faut tout de même rembourser, selon les dires des politiques et des experts inféodés aux créanciers de cette part (près de 60 % du total qui se monte à environ 2000 milliards d'euros) qui sont pourtant très minoritaires.

La dette publique, légitime ou non, revient à l'Etat proprement dit pour presque 80 %, le reste, autour de 20 % par conséquent, à la sécurité sociale et aux collectivités territoriales.

Le processus de la boule de neige de la dette a commencé dans les années 1980 (l'ère MITTERRAND, avec ou sans cohabitation), puis s'est amplifié dans la période des mandats de CHIRAC, y compris sous le gouvernement JOSPIN, et a continué de plus belle avec SARKOZY. Il s'est déroulé aussi bien quand il y avait de la croissance que quand il n'y en avait plus ; ce qui signifie que la réalité économique est moins déterminante dans ce processus que les choix politiques, de « gôdôche » et de « drrouaite ».

L'idéologie libérale qui domine les trente dernières années, prétend que l'Etat coûte cher et qu'il faut dégraisser cet autre mammouth afin de laisser le plus d'argent possible aux mains des investisseurs. Que l'Etat soit un investisseur potentiel n'effleure pas les méninges libérales.

Le mammouth s'est donc auto-dégraissé : au début des années 1980, il dépensait l'équivalent de 22,7 % du PIB ; aujourd'hui, il en dépense 20,7 %. Soit deux points de moins.

Sachant que le PIB, ou Produit Intérieur Brut, est la valeur ajoutée de toutes les richesses produites en un an dans le pays et que cela se chiffre aujourd'hui autour de 2000 milliards d'euros, un point de PIB vaut 1% de ce dernier, soit 20 milliards d'euros.

Dans le même temps, les dirigeants politiques de tous bords, obnubilés sans doute par le dogme libéral (celui du « *laissez faire, laissez passer* » de François GUIZOT, ministre de LOUIS-PHILIPPE qui régna de 1830 à 1848, l'avenir, quoi !) que ce n'est pas à l'Etat de faire des investissements (pas besoins d'équipements collectifs ou d'investissements d'avenir comme l'Ecole et la recherche), mais aux investisseurs privés, ont fait de somptueux cadeaux fiscaux aux familles les plus aisées et aux grosses entreprises, toutes gens intéressées par l'autre CAC ... Résultat : dans la même période où le mammouth-Etat faisait sa cure d'amaigrissement, l'Etat-mammouth a vu ses recettes baisser : de 22 % du PIB, elles sont arrivées aujourd'hui à 17 %, soit une perte de 5 points de PIB.

Dès la fin du CP, on sait faire le calcul : 5 points de PIB – 2 points de PIB = 3 points de PIB = 60 milliard d'euros en moins dans les caisses de l'Etat !

Qu'à cela ne tienne ! Ces riches enrichis par les cadeaux fiscaux de l'Etat et quelques autres venus du vaste monde, se sont empressés pour lui prêter ce même argent qu'ils devaient à ses faveurs ; mais pas gratis, ou presque, comme devrait le faire toute banque centrale si elle n'était pas empêchée de le faire par le même dogme libéral si avantageux pour certains intérêts particuliers ; ou même à un taux réel, ou taux d'intérêt moyen, calculé sur le long terme de l'histoire du capitalisme, autour de 2 % : non ! A des taux d'intérêt très élevés qui ont atteint 6 % en 1993, la belle époque MITTERRAND-BALLADUR ...

Si au lieu de taux d'intérêts exorbitants, l'Etat avait emprunté à des taux raisonnables, entre 0 et 2 %, la dette publique serait aujourd'hui le quart de ce qu'elle est devenue, c'est-à-dire à peu près, et hélas, l'équivalent du PIB ...

Mais, allez-vous dire, en quoi cette affaire de la dette concerne-t-elle les élections professionnelles dans l'Education Nationale ?

Première réponse : un état qui, depuis plus d'un tiers de siècle, se désintéresse à ce point de l'intérêt général et favorise outre mesure des intérêts, ô combien particuliers, est-il encore l'Etat-Nation ? Bien sûr que non !

Un état, géré par une caste politique inféodée aux privilèges des capitalistes, qui, du coup, n'est plus l'Etat-Nation, peut-il, sans faire rire (...jaune évidemment), prétendre que l'Education Nationale et l'Ecole de la République à refonder sont ses priorités ? Bien sûr que non !

Les organisations syndicales qui pendant tout ce temps ont été incapables d'enrayer cette politique minimisant, voire interdisant l'investissement public dans l'intérêt général, sont-elles encore crédibles ? Bien sûr que non !

Alors pourquoi leur donner une fois de plus vos voix ? Surtout quand l'Ecole de la République est en jeu ?

Le SNCA e.i.L. Convergence demande un moratoire sur le paiement de la dette afin que des études croisées permettent de déterminer ce qu'il est légitime de rembourser parce que tel ou tel emprunt a servi l'intérêt général.

Selon le SNCA e.i.L. Convergence, une telle démarche poserait en termes démocratiques les débuts de la reconquête de la souveraineté nationale au seul profit des citoyens et couperait l'herbe sous le pied aux escrocs qui la manipulent tout en prétendant s'en faire les chantres.

De plus, le SNCA e.i.L. Convergence invite les personnels de l'Education Nationale à refuser leurs voix aux organisations du syndicalisme administratif et cogestionnaire qui par souci du confort et de la situation de leurs apparatchiks, par veulerie ou par bêtise, n'ont jamais mis le holà à une politique contraire aux intérêts de l'Ecole de la République, de ses élèves et de ses salariés : autant dire se sont rendues complices du moins d'Etat au profit du capitalisme.

**Bien entendu, le SNCA e.i.L. Convergence n'appelle pas pour autant au boycott des scrutins !
Mais votez bien !**

Pourquoi n'y a-t-il pas de listes ATT- SNCA e.i.L. Convergence ?

La commission ouvrière des ATT, Agents Techniques Territoriaux, naguère TOS, à l'occasion des élections professionnelles dans la Fonction Publique, souhaitait présenter des listes dans le Val-d'Oise. Le SNCA e.i.L. Convergence a donc pris des contacts avec le Conseil Général pour obtenir des précisions sur le dispositif et le calendrier électoraux. La

Qu'à cela ne tienne ! Ces riches enrichis par les cadeaux fiscaux de l'Etat et quelques autres venus du vaste monde, se sont empressés pour lui prêter ce même argent qu'ils devaient à ses faveurs ; mais pas gratis, ou presque, comme devrait le faire toute banque centrale si elle n'était pas empêchée de le faire par le même dogme libéral si avantageux pour certains intérêts particuliers ; ou même à un taux réel, ou taux d'intérêt moyen, calculé sur le long terme de l'histoire du capitalisme, autour de 2 % : non ! A des taux d'intérêt très élevés qui ont atteint 6 % en 1993, la belle époque MITTERRAND-BALLADUR ...

Si au lieu de taux d'intérêts exorbitants, l'Etat avait emprunté à des taux raisonnables, entre 0 et 2 %, la dette publique serait aujourd'hui le quart de ce qu'elle est devenue, c'est-à-dire à peu près, et hélas, l'équivalent du PIB ...

Mais, allez-vous dire, en quoi cette affaire de la dette concerne-t-elle les élections professionnelles dans l'Education Nationale ?

Première réponse : un état qui, depuis plus d'un tiers de siècle, se désintéresse à ce point de l'intérêt général et favorise outre mesure des intérêts, ô combien particuliers, est-il encore l'Etat-Nation ? Bien sûr que non !

Un état, géré par une caste politique inféodée aux privilèges des capitalistes, qui, du coup, n'est plus l'Etat-Nation, peut-il, sans faire rire (...jaune évidemment), prétendre que l'Education Nationale et l'Ecole de la République à refonder sont ses priorités ? Bien sûr que non !

Les organisations syndicales qui pendant tout ce temps ont été incapables d'enrayer cette politique minimisant, voire interdisant l'investissement public dans l'intérêt général, sont-elles encore crédibles ? Bien sûr que non !

Alors pourquoi leur donner une fois de plus vos voix ? Surtout quand l'Ecole de la République est en jeu ?

Le SNCA e.i.L. Convergence demande un moratoire sur le paiement de la dette afin que des études croisées permettent de déterminer ce qu'il est légitime de rembourser parce que tel ou tel emprunt a servi l'intérêt général.

Selon le SNCA e.i.L. Convergence, une telle démarche poserait en termes démocratiques les débuts de la reconquête de la souveraineté nationale au seul profit des citoyens et couperait l'herbe sous le pied aux escrocs qui la manipulent tout en prétendant s'en faire les chantres.

De plus, le SNCA e.i.L. Convergence invite les personnels de l'Education Nationale à refuser leurs voix aux organisations du syndicalisme administratif et cogestionnaire qui par souci du confort et de la situation de leurs apparatchiks, par veulerie ou par bêtise, n'ont jamais mis le holà à une politique contraire aux intérêts de l'Ecole de la République, de ses élèves et de ses salariés : autant dire se sont rendues complices du moins d'Etat au profit du capitalisme.

**Bien entendu, le SNCA e.i.L. Convergence n'appelle pas pour autant au boycott des scrutins !
Mais votez bien !**

Pourquoi n'y a-t-il pas de listes ATT- SNCA e.i.L. Convergence ?

La commission ouvrière des ATT, Agents Techniques Territoriaux, naguère TOS, à l'occasion des élections professionnelles dans la Fonction Publique, souhaitait présenter des listes dans le Val-d'Oise. Le SNCA e.i.L. Convergence a donc pris des contacts avec le Conseil Général pour obtenir des précisions sur le dispositif et le calendrier électoraux. La

réponse a été claire : le SNCA e.i.L. Convergence n'est pas habilité à aller sur le terrain de la Fonction Publique Territoriale. Cela signifie que la nouvelle loi sur la représentativité syndicale, votée en 2010, à la suite des accords de Bercy qui ont officialisé en quelque sorte le syndicalisme administratif, cogestionnaire et complice des brimades que chaque jour subissent les agents de la Fonction Publique dans leurs conditions de travail et leurs si faibles rémunérations, a laissé des monopoles électoraux aux organisations qui pratiquent ce syndicalisme de connivence avec les pouvoirs publics et trahissent obstinément la classe ouvrière.

Les Confédérations, Fédérations et Unions, co-responsables de ces reculs sociaux, n'ont pu empêcher des brèches de se produire sur le secteur de la Fonction Publique d'Etat ; mais elles ont sauvé, sur le terrain des Fonctions Publiques Hospitalière et Territoriale leur droit de chasse (plutôt de braconnage) monopolistique.

Que faire ? Comment faire ?

Certains syndicats se mettent sous la coupe de ces grandes organisations dans l'espoir de grappiller quelques voix sur le secteur de la Territoriale ... Ce qui est paradoxal quand, sur la Fonction Publique d'Etat, au contraire, des syndicats s'émancipent de ces mastodontes devenues des baudruches gonflées à coup de subventions plus ou moins indirectes mais qui perdent de jour en jour la confiance des travailleurs.

Faire modifier la loi de 2010 afin que les fissures qui ont déjà permis au SNCA e.i.L. Convergence d'aller aux élections de 2011 et lui permettent d'être présent à l'occasion de celles de 2014, s'élargissent jusqu'aux deux autres Fonctions Publiques ? Cela reste une utopie car les baudruches-mastodontes feront barrage à toute velléité de modifier la loi qui les a échaudées une première fois

Il y a sûrement d'autres méthodes plus subtiles et plus syndicales ... La commission ouvrière des ATT va s'employer à les trouver et à leur donner corps avec l'aide des autres commissions ouvrières du SNCA e.i.L. Convergence.

Celui-ci assure ses camarades ATT qu'avec, ou plutôt sans représentant officiel, il les aidera à faire respecter leurs droits et leur dignité.

Le vent du nouveau

Alors qu'approchait la date limite du dépôt des listes qui seront soumises au vote des personnels de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, entre le 27 novembre et le 4 décembre 2014, un syndicat dont le champ de syndicalisation est principalement celui des personnels techniques de l'Enseignement Supérieur, annonçait qu'il présenterait ses listes de candidats sans l'aval de sa confédération.

Autrement dit, que ce syndicat reprenait son indépendance.

Pour l'heure, le SNCA e.i.L. Convergence n'a aucun contact avec ce syndicat ; il est même assuré que le SNCA e.i.L. Convergence a peu d'occasions de le croiser sur le terrain des luttes décidées par les personnels puisque le SNCA e.i.L. Convergence gravite plutôt sur le terrain de l'enseignement secondaire.

Toutefois, le SNCA e.i.L. Convergence s'autorise à penser que la décision de ce syndicat, dont il n'a aujourd'hui aucune raison de douter qu'elle fut prise démocratiquement, traduit la volonté de ne pas laisser brider par une fédération ou une confédération les revendications de ses adhérents.

L'action syndicale a des origines prosaïques, terre à terre, même si les préoccupations de ceux qui les engagent sont toujours vivifiées par une espérance. Les ouvriers d'un atelier se mettent en grève parce qu'ils sont mal payés, parce que la journée de travail est trop longue,

parce que les machines sur lesquelles ils travaillent les mettent en danger. Il y a, dans les environs, d'autres ateliers du même type où les revendications sont semblables. Une solidarité naît, et l'idée qu'au-delà de l'action en cours qui aboutira ou non, il faut s'organiser pour que, la prochaine fois, le succès soit mieux assuré. C'est ainsi que naît le syndicat.

Il ne faut jamais oublier que ce qui est préalable, c'est la revendication, c'est l'action pour la faire aboutir, c'est la recherche spontanée de la solidarité ouvrière pour plus d'efficacité, et que l'organisation de cette solidarité en vue d'autres moments de lutte est postérieure : pas de conscience ouvrière, pas de syndicat !

Au prix de durs combats, souvent meurtriers, la classe ouvrière en même temps que s'accomplissent et se développent la révolution industrielle et les changements sociaux qui l'accompagnent, s'organise. Les syndicats d'une même branche d'activité se fédèrent puis se confédèrent. Le but de ces regroupements, c'est de donner plus de force à la revendication ouvrière et plus d'efficacité à l'action revendicative.

Mais il arrive que le bât blesse et qu'au nom de l'unité certains intérêts ouvriers soient sacrifiés. Et pas des moindres.

A commencer par l'Union Sacrée à laquelle, en 1914, devant la dépouille de JAURES assassiné et alors que la mobilisation générale est en cours, souscrit le responsable de la CGT en renonçant à la grève générale contre la guerre. Résultat : pendant plus de quatre ans des travailleurs, paysans, ouvriers, vont s'entretuer. La fraternelle unité syndicale achoppe sur des millions de cadavres.

Au fil du temps – cent ans se sont tout de même écoulés depuis cette tragique trahison confédérale de la classe ouvrière et de ses intérêts : mieux être et émancipation – les structures fédérales et confédérales ont chapeauté des syndicats très nombreux mais tenus en lisière. Souvenez vous de François CHEREQUE de la « grande » et si peu laïque CFDT disant à la fin d'un été particulièrement âpre et revendicatif pendant lequel les cadres des Confs avaient brillé par leur absence qu'il fallait que ces mêmes confs soient davantage sur le terrain pour empêcher les travailleurs de « faire des bêtises »... Paternalisme, mise en tutelle et mépris du travailleur : belle perspective confédérale !

La triste situation du monde au travail, y compris celui qui œuvre pour et dans l'Ecole de la République, montre à quel point la vocation à trahir habite les Fédérations et Confédérations qui assoient la notabilité de leurs dirigeants sur les reculs des acquis sociaux de leurs mandants.

C'est ce syndicalisme administratif, complice des pouvoirs publics pour alourdir la charge de travail des personnels de l'Education Nationale, brider leur rémunération, attenter à leur sécurité et à leur dignité, qui lance des actions soi-disant revendicatives en pleine campagne électorale (FSU) ou répand des mensonges sur leur situation matérielle (SNPDEN-UNSA) que combat le SNCA e.i.L. Convergence en présentant des listes aux élections professionnelles.

C'est aussi parce qu'ils s'émancipent de ces carcans verbeux et liberticides que le SNCA e.i.L. Convergence salue les syndicats qui osent s'en affranchir pour lutter en plein vent de l'Indépendance Syndicale.

Consultez le site du SNCA e.i.L. Convergence, www.snca-nat.fr, pour établir à partir de sa page d'accueil le lien avec le site du ministère afin d'y trouver les renseignements précis pour se préparer aux scrutins des 27 novembre et 4 décembre 2014